Région

**EMPLOI** 

BREIZH 90

BRETAGNE

TRANSPORTS



A quoi sert ma Région ? Si la plupart d'entre nous savons concrètement ce que fait notre commune, l'idée selon laquelle les Français connaissent mal les champs d'intervention de leur Région est communément partagée.

Une enquête réalisée par l'IFOP pour Régions de France\* vient pourtant largement contrebattre cette idée reçue. En effet, les Français attribuent majoritairement aux Régions la compétence sur les lycées, la mobilité, la formation ou l'emploi.

Année après année, le baromètre de la confiance réali-

sée par le Centre d'études de la vie politique française (CEVIPOF) prouve par ailleurs que la Ville, le Département et la Région sont les institutions dans lesquelles les Français accordent le plus leur confiance – et de loin -, parce qu'elles sont proches du quotidien et délivrent des services de proximité aux habitants.

Vous allez découvrir au fil des pages suivantes, à travers des exemples concrets, ce que fait la Région au jour le jour, pour imaginer la Bretagne dans un monde en transition tout en maintenant sa qualité de vie et son identité exceptionnelles.

\*Enquête menée auprès d'un échantillon de trois échantillons : Hexagone : 3 011 personnes, représentatif de la population métropolitaine (hors Corse) âgée de 18 ans et plus. Corse : 601 personnes, représentatif de la population de la région Corse âgée de 18 ans et plus. DROM : 803 personnes, représentatif de la population des départements et régions d'outre-mer âgée de 18 ans et plus. La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, profession de la personne interrogée) après stratification par région ou département et catégorie d'agglomération. Les interviews ont été réalisées par questionnaire auto-administré en ligne pour le continent et par téléphone pour la Corse et les DROM du 10 au 20 septembre 2021.



#### La Région Bretagne,

#### 3600\* femmes et hommes au service des Breton.ne.s

La Région Bretagne ne pourrait remplir ses missions auprès des habitants sans le concours des 3 600 agentes et agents publics qui, chaque jour, travaillent au service des citoyens bretons.

La gamme des emplois est très variée en raison de la diversité des compétences de la collectivité.

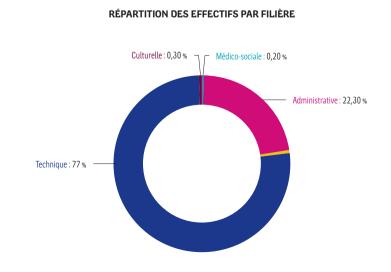
La Région, c'est d'abord et avant tout une majorité de métiers techniques qui exercent leurs missions partout en Bretagne au service des usagers (77 %), qu'il s'agisse des équipes travaillant dans les lycées, les ports ou les canaux de Bretagne, dans des métiers très divers allant du cuisinier à la soudeuse, en passant par les éclusiers.

La Région s'appuie aussi sur des experts

dans le domaine administratif pour piloter les politiques publiques et les mettre en œuvre (transports, formation, économie, culture, environnement...) ou dans des missions qui permettent l'efficience de la collectivité dans son fonctionnement (RH, communication, finances...).

Collectivité engagée en matière d'égalité femme – homme, la Région Bretagne est titulaire du label Egalité et vise la mixité dans ses métiers. En 2021, les femmes représentaient 57,1% des effectifs avec une équipe de Direction générale paritaire.

\*Source : Région Bretagne - Rapport d'activité et de développement durable 2021





Loïg Chesnais-Girard tient à ce que les Bretonnes et les Bretons sachent à quoi sert la Région Bretagne. Avec un double objectif : lutter contre le déficit démocratique et susciter l'adhésion à un projet collectif au service de tous.

#### Les élections régionales sont marquées par une forte abstention. Comment expliquez-vous ce phénomène ?

Nous assistons à un véritable déficit démocratique. Les raisons sont multiples mais l'essentiel, à mes yeux, est de trouver des solutions. Les citoyens ne savent pas toujours comment la Région intervient dans leur quotidien, ni que nos actions sont le fruit de décisions politiques. C'est la raison pour laquelle avec les élus, nous sommes constamment sur le terrain, pour que ce travail se fasse dans la proximité et que l'on puisse expliquer ce que nous faisons.

#### Quelles sont justement ces missions?

D'abord l'emploi. C'est un vrai sujet. Nous devons promouvoir des emplois de qualité, durables. Pour y parvenir, nous avons des outils : l'éducation et la formation. Nous gérons les lycées. Nous intervenons dans l'enseignement supérieur et la recherche. Nous avons la responsabilité de la formation professionnelle pour accompagner celles et ceux qui sont en difficulté vers l'emploi. La Région, c'est aussi permettre à chacun de se déplacer

pour son travail, pour ses loisirs. Pour ce faire, notre outil, c'est BreizhGo, le service de transport public collectif régional.

La Bretagne, ce sont aussi des infrastructures qui sont des biens communs : aéroports, ports, canaux... C'est notre responsabilité de les valoriser. En Bretagne, le déploiement de la fibre se fait également en copropriété, à travers Mégalis, qui regroupe la quasi-totalité des collectivités bretonnes. De cette façon, le réseau nous appartient vraiment, on ne le cède pas aux opérateurs privés, on le leur loue.

La culture, le sport et le patrimoine, domaines partagés avec les autres collectivités, sont également essentiels pour offrir aux Bretonnes et aux Bretons la meilleure qualité de vie possible.

Nous devons enfin accélérer la mise en œuvre de toutes les transitions en Bretagne : écologique, climatique, économique, sociétale.

#### Comment financer toutes ces actions?

Les finances de la Région fonctionnent comme celles

d'une famille : il y a les dépenses de fonctionnement et celles d'investissement, pour l'entretien des routes, des lycées, des ports, l'achat de cars ou de trains, par exemple. Et de la même façon, nous pouvons avoir recours à l'emprunt. Nous veillons à maîtriser le fonctionnement pour nous dégager des marges de manœuvre et pouvoir investir.

#### Comment s'articulent les missions de la Région avec les autres collectivités bretonnes ?

Nous privilégions l'interaction. Nous avons une culture bretonne du consensus, du compromis sans compromission. C'est ensemble que nous nous sommes battus pour la Ligne à grande vitesse, ou encore pour la route nationale 164 en centre Bretagne. Bien sûr, nous avons des divergences, des débats. Mais les collectivités bretonnes se doivent de s'entendre sur des sujets aussi importants que l'eau, la transition énergétique, la fibre, c'est nécessaire. La Bretagne, je le répète, est un bien commun. Notre actionnaire, c'est le citoyen breton!

La Région, la plus jeune des collectivités territoriales françaises Les Français connaissent très bien leur commune et leur département : ceux-ci ont été créés il y a plus de deux siècles, en 1789 et 1790 sous la Révolution. L'histoire des Régions sous leur forme actuelle, en revanche, est beaucoup plus récente. Créée en 1972 sous la forme d'un établissement public, il a fallu attendre les lois de décentralisation de 1982, dites Lois Deferre du nom du ministre de l'Intérieur socialiste de l'époque, pour voir la Région devenir une collectivité territoriale à part entière, avec une première répartition des compétences entre les différentes collectivités territoriales.

La première élection régionale au suffrage universel direct intervient en 1986 et se renouvelle depuis tous les six ans. Les missions confiées par la Loi aux Régions ont fait l'objet d'un long processus de transfert par l'Etat.



Composé de 83 membres – 40 femmes et 43 hommes -, le Conseil régional de Bretagne est l'assemblée délibérante de la Région. Il arrête les grandes orientations et vote chaque année le budget régional. Les conseillères et les conseillers régionaux sont élus au suffrage universel tous les six ans, depuis 1986. Ils élisent leur président.e lors de la première réunion plé-

nière de l'assemblée nouvellement élue. Aujourd'hui, le président du Conseil régional de Bretagne est Loïg Chesnais-Girard. Chaque conseiller-ère régional-e fait partie d'une des 7 commissions thématiques du Conseil régional.

La commission permanente, quant à elle, est une émanation du Conseil régional, composée du président et des vice-président.e.s et de conseiller-ère-s de la majorité et de l'opposition. Le Conseil peut lui déléguer une partie de ses fonctions, à l'exception de celles concernant le vote du budget.

Le Conseil régional est un lieu de débat et de décision. Il lui appartient de fixer les grandes orientations et de prendre les principales décisions. Il se réunit au moins trois fois par an.

A l'exception de huis clos décidé par le Conseil, les sessions sont ouvertes au public, et retransmises en direct et en VOD sur le site Internet de la Région : bretagne.bzh. A noter : le Conseil régional s'appuie sur les avis du conseil économique, social et environnemental régional. La Région dispose aussi d'un Conseil culturel.

## Un budget de 1,72 milliard d'euros, dont 40 % consacrés aux investissements

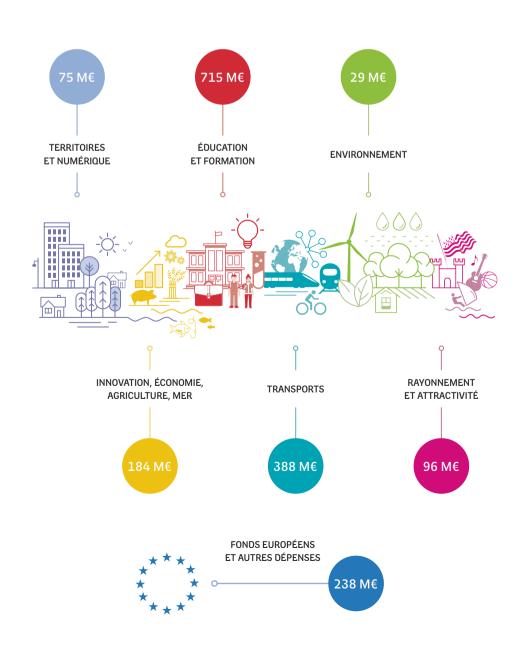
La Région a voté cette année un budget de 1726 millions d'euros, en hausse de 3,2 % par rapport à 2021. Sur cet ensemble, 620 millions sont consacrés à l'investissement, ce qui en fait le premier donneur d'ordre public en Bretagne.

Cet effort sans précédent vise à préparer la Bretagne aux transformations qui s'imposent, tout en continuant à apporter un soutien important au monde économique, qu'il s'agisse d'industriels, de jeunes pousses innovantes, d'agriculteurs en phase d'installation ou de professionnels de la mer fragilisés par le Brexit.

La Région accompagne la relance économique et les nombreux projets d'entreprises s'engageant sur de nouveaux marchés et conforte son effort en matière de formation professionnelle : en 2022, 3 000 nouvelles places en formation pour un total de 30 000.

Ce budget traduit la volonté de la collectivité à travers trois orientations majeures et durables : bien vivre partout en Bretagne ; plus d'emploi et moins de carbone ; plus de Bretagne.

La Région a également entrepris d'évaluer l'impact environnemental de son action, au regard des enjeux climatiques. Cette démarche pionnière et transparente s'inscrit dans le prolongement de la Breizh COP et du rapport sur le climat voté fin 2021. Son principe consiste à « mesurer » la part des dépenses consacrées aux transitions pour identifier des leviers d'action et piloter ensuite des politiques plus durables.





C'est un projet titanesque : d'ici 2026, l'ensemble du territoire breton sera équipé de la fibre pour assurer le très haut débit à tous les Bretons. La création d'un réseau public de fibre optique porté par la Région Bretagne, avec les Départements et les intercommunalités, va permettre de desservir 60 % de la population, répartie sur 90 % du territoire, les opérateurs privés se focalisant sur les agglomérations.

« Enjeu majeur pour le développement et l'accessibilité numérique du territoire, la fibre renforce l'attractivité du territoire et impacte l'économie, l'emploi et la formation » explique la Région.

#### 50 000 km de fibre

Si certaines grandes villes – 40 % de la population mais seulement 10 % du territoire - sont déjà équipées ou en cours d'équipement par les opérateurs privés, pas question pour la Région que les autres communes bretonnes en soient privées.

Soucieux de l'égalité des territoires, la Région Bretagne, les quatre départements et les intercommunalités ont donc lancé l'initiative « La fibre pour tous en Bretagne », dont la maîtrise d'ouvrage a été confiée en 2013 au syndicat mixte Mégalis Bretagne, au sein duquel ces collectivités siègent toutes. Objectif : déployer 50 000 km de fibre !

#### Priorités

Pourquoi avoir choisi la fibre ? Ces câbles de l'épaisseur d'un cheveu permettent une grande vitesse de connexion avec des temps de téléchargement quasiment instantanés. Le réseau, plus stable et plus performant, facilite les connexions en simultané dans toutes les pièces du foyer et sans perte de qua-

Les chiffres de ce chantier sont impressionnants (voir encadré). Le projet porte sur 1,6 milliard d'euros d'investissement, avec le soutien de l'Etat et de l'Union européenne

Il y a la partie visible des travaux, la pose des câbles, mais aussi des études de tracé, la vérification et le remplacement de poteaux, etc.

Les priorités de déploiement ont été définies en amont par les élus : équiper d'abord les zones où le débit est le plus faible.

## **La Fibre pour tous en Bretagne :**quelques chiffres

- Le projet porte sur 90 % du territoire breton, les 10 % restants étant pris en charge par les opérateurs privés,

- **1,6 milliard € d'investissement,** avec le soutien de l'Etat et de l'Union européenne

- Près de **300 chantiers** actuellement en cours

## **Des retombées** pour l'emploi et la formation

La mise en œuvre du projet « La fibre pour tous en Bretagne » impacte l'économie et l'emploi de la région, avec le développement d'une nouvelle filière professionnelle : installateur-rice-s. technicien-ne-s.

Le projet initial portait sur 1000 emplois sur la période 2020-2026 mais 350 emplois supplémentaires ont déjà été mobilisés pour rattraper des retards liés à la crise sanitaire.

Pour répondre à cette demande croissante, la Région Bretagne, en lien avec ses partenaires, a adapté son offre de formation : 200 personnes en recherche d'emploi sont formées chaque année aux différents métiers liés à la fibre optique, dans le cadre de formations dispensées en Bretagne et financées par la Région dans le cadre du programme QUALIF Emploi.

Au total, ce programme représente un volume de 55 000 heures d'insertion professionnelle dispensées pour une filière prometteuse avec des emplois stables, requérant des savoir-faire spécifiques recherchés par les entreprises.



## Economie et emploi :

l'ambition d'une démarche productive et durable dans le respect de l'humain

Cheffe de file du développement économique sur le territoire, la Région Bretagne a la responsabilité d'être aux côtés de tous celles et ceux qui s'engagent pour faire l'économie d'aujourd'hui et dessiner celle de demain.

Mieux soutenir les entreprises dans leurs projets, de la création à l'international, aider les filières de l'économie bretonne à se structurer ou évoluer, miser sur la recherche et l'innovation, accompagner la démarche entrepreneuriale de l'économie sociale et solidaire ou encore soutenir l'évolution de secteurs emblématiques comme la pêche et l'agriculture : telles sont ses ambitions.

La Bretagne bénéficie d'un environnement favorable à l'entrepreneuriat, où les croisements entre divers secteurs d'activité stimulent l'innovation, créent des nouveaux gisements d'emplois durables et renforcent la compétitivité. Les chefs d'entreprises peuvent aussi compter sur un esprit de coopération et de solidarité. En effet, partout sur le territoire régional, de nombreuses structures œuvrent pour leur apporter conseil, soutien et favoriser leur croissance.

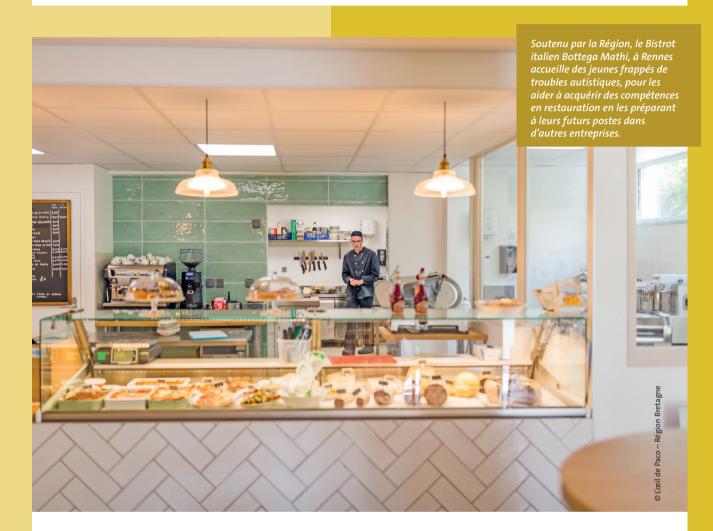
#### IDÉO,

#### le service public régional d'aide à l'orientation au service de l'emploi

Il est parfois difficile aux jeunes en quête d'orientation et aux adultes en recherche d'emploi ou en phase de reconversion de faire le choix d'un métier ou d'une formation professionnelle. La Région coordonne à leur intention un service public de l'orientation et de l'évolution professionnelle : IDÉO. Accessible en ligne, sur le site ideo.bretagne.bzh, et partout en Bretagne via 470 points physiques\*, IDÉO propose un accueil personnalisé et permet de s'informer sur les métiers, les formations et les aides financières en Bretagne.

\*Le service IDÉO s'appuie sur 11 structures partenaires : Pôle emploi, les missions locales, les centres d'information et d'orientation (CIO) etc. Retrouvez tous les lieux d'information sur le site ideo.bretagne.bzh





#### La Bretagne, première région française pour l'emploi dans l'économie sociale et solidaire

La Région Bretagne a fait de longue date le choix du soutien à l'économie sociale et solidaire. Résultat : elle est la première région française au regard du poids de l'ESS dans l'économie avec 150 000 salariés dans 13 500 établissements.

Cette forme d'entrepreneuriat représente de 11% à 21% de l'emploi salarié, selon les territoires, essentiellement sous forme associative, mais aussi à travers des sociétés coopératives, des mutuelles ou des fondations. Un des grands principes de l'ESS est d'être au service d'un collectif et non de promouvoir l'intérêt individuel. Elle repose également sur un modèle économique spécifique où les bénéfices sont prioritairement destinés au développement de l'activité.

#### Favoriser l'innovation sociale

L'ESS est présente dans la plupart des secteurs, y compris l'industrie comme Talendi (ex-Bretagne Ateliers) à Noyal-Châtillon-sur-Seiche

(35), par exemple. « Les entreprises relevant de l'économie sociale et solidaire sont souvent très innovantes dans le domaine social et sociétal car elles ont la capacité de défricher des sujets émergents, comme ce fut le cas avec l'économie circulaire il y a quelques années déjà », explique une spécialiste du sujet à la Région. Dans le cadre de sa politique économique, la Région Bretagne intervient pour mettre en place un réseau d'acteurs chargés d'accompagner les porteurs de projets et en assurant, avec ses partenaires, des financements qui viendront les aider tout au long de leurs projets. Ce soutien peut prendre la forme d'avances remboursables, de garanties, d'autofinancement ou d'appui au développement.

#### Promouvoir l'emploi

par le soutien à l'innovation et à la recherche. solidaire

La Bretagne est un territoire reconnu en France et en Europe en termes de recherche et développement, dans de nombreux domaines : cybersécurité, nouveaux matériaux, biologie et technologies marines... Pour conforter cette place, la Région mène une politique vo-Iontariste de soutien à la recherche et à l'innovation. Exemple avec la start-up Moovency, à Rennes.

« Si nous n'avions pas eu le support de la Région Bretagne dans les moments cruciaux, notre projet n'aurait jamais abouti », affirme François Morin, co-fondateur avec Pierre Plantard de cette jeune société.

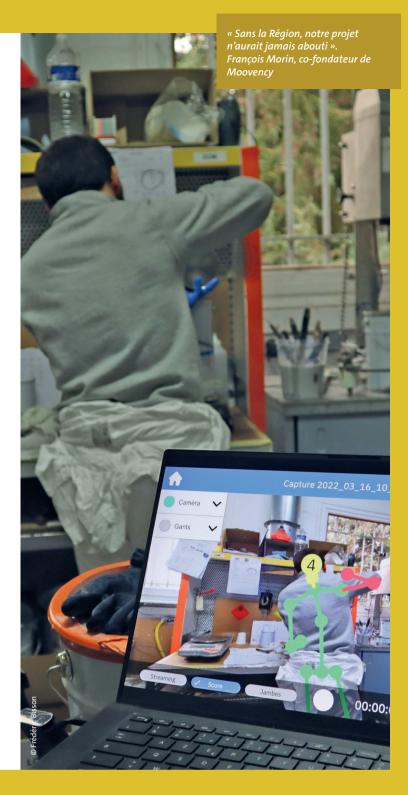
Créée en 2018, la start-up Moovency a mis au point une solution qui mesure les contraintes biomécaniques d'un poste de travail, grâce à l'intelligence artificielle et ce, sans entraver les opérateurs. Cela s'inscrit dans une optique de prévention des risques des troubles musculosquelettiques (TMS), véritable fléau notamment dans l'agro-industrie

La Région est arrivée bien en amont de la création, alors que Pierre Plantard préparait sa thèse, à travers des dispositifs qu'elle co-finance. Lauréat du concours Pépite Bretagne, Pierre a intégré Emergys Bretagne, un incubateur cofinancé par la Région et l'Etat qui accompagne les entreprises innovantes dans l'émergence et la structuration de leur projet pendant une période de deux ans.

« Au moment de la création, explique François Morin, nous avons bénéficié du dispositif PHAR Bretagne, un prêt d'honneur qui vise à compléter la chaîne du financement des entreprises innovantes en création en abondant l'apport personnel des créateurs d'entreprises innovantes. »

« A travers ces différents dispositifs, la Région Bretagne est un levier facilitateur essentiel », résume-t-il.

Depuis, la société Moovency a gagné la confiance de groupes de premier plan dans l'agro-industrie, parmi lesquels SVA Jean Rozé, Euroviande Service (EVS) ou encore Presta Breizh.



## Entreprises: des aides sur mesure

Cheffe de file en matière de développement économique, la Région œuvre au quotidien pour la compétitivité et l'emploi en Bretagne. Son action se concrétise par une large palette d'aides et de solutions d'accompagnement. La Région soutient ainsi les entreprises bretonnes dans leurs projets de création-reprise, d'innovation et de développement, de mutations technologiques, à travers la dynamique Breizh Fab, ou encore d'internationalisation. Cet accompagnement peut prendre la forme d'aides ou d'appels à projets, avec l'appui des fonds européens, gérés également au niveau régional, en partenariat avec l'État. Son action de terrain s'opère en lien étroit avec les intercommunalités, acteurs économiques de premier plan, et en partenariat avec les acteurs institutionnels et représentants des filières.

#### Répondre au défi de l'emploi

## par la formation professionnelle

Pour répondre au mieux aux besoins des Breton·ne·s en recherche d'emploi ainsi qu'à la réalité économique du territoire, la Région propose deux types de parcours de formation : des parcours pré-qualifiants et des formations qualifiantes.

Le premier parcours, nommé PREPA, s'adresse à celles et ceux qui n'ont pas fixé leur choix. Décliné en 3 formations selon l'objectif poursuivi - Prépa Avenir, Prépa Projet et Prépa Clés -, il permet de découvrir des métiers, d'élaborer un projet professionnel et d'acquérir des compétences clefs.

Le second, QUALIF, est basé sur les compétences « métiers » pour accéder à l'emploi dans les secteurs qui recrutent en Bretagne. Il se décline également en 3 formations distinctes, selon les objectifs de chacun·e : Qualif Emploi, Qualif Sanitaire & Social, et Qualif VAE.

En complément, la Région encourage les initiatives locales répondant à des besoins spécifiques non couverts en soutenant la mise en place de formations qualifiantes sur-mesure et l'émergence de projets de formation innovants ou expérimentaux.

Outre la prise en charge des frais pédagogiques de ces formations, la Région délivre, en fonction des situations individuelles, une aide financière aux personnes pendant la durée de la formation. Elle propose également un accompagnement à la mobilité notamment pour les jeunes.





150 000 voyageurs par jour
Train TER, desserte des îles, lignes de cars interurbaines, transports scolaires hors agglos et métropoles... depuis 2017, l'ensemble de ces lignes ont été progressivement regroupées sous la marque BreizhGo, le réseau de transport public de la Région Bretagne. L'objectif : offrir aux Bretonnes et aux Bretons un réseau performant, attractif et de qualité pour

tous leurs déplacements.

Ce regroupement de l'offre de transport est une conséquence de la loi NOTRe qui a confié aux Régions, depuis 2017, l'exploitation des services de transports collectifs non urbains, y compris scolaires.

« Cette opération est montée en puissance progressivement car elle était d'une grande complexité. Nous avons travaillé avec les départements, jusqu'alors en charge du transport scolaire, des cars interurbains et de la desserte des îles. Il a fallu reprendre et renégocier un millier de contrats », explique un responsable de BreizhGo.

#### Vers une harmonisation régionale

Ce travail colossal, qui n'est pas encore tout à fait terminé, a amené la Région Bretagne à tendre vers une harmonisation générale : tarifs, services, règlements intérieurs...

Il faut en outre faire évoluer les offres de transport en lien avec les groupements de communes pour mieux desservir les territoires : par exemple, densifier la desserte d'une ligne ou mieux connecter le car avec le train pour une meilleure complémentarité. Cela permet aux actifs de plus facilement faire le choix du transport public ou aux occasionnels – les touristes, par exemple d'avoir de meilleures correspondances avec le TGV.c le TGV.

« Nous continuons à évaluer les besoins à moyen et long terme car nous sommes entrés dans une révolution de la mobilité avec une demande très forte ». Un exemple illustre cette pression : en 15 ans, la fréquentation des TER a été multipliée par deux avec des dessertes en hausse de 35% sur cette même période.

Pour en savoir plus : www.breizhgo.bzh

# Desserte des îles : assurer la continuité territoriale Le réseau BreizhGo gère les transports non-urbains par cars et TER mais aussi les liaisons maritimes qui permettent en premier lieu de garantir la continuité territoriale aux habitants de des îles et aussi de permettre aux visiteurs de découvrir ces joyaux du patrimoine breton. Avec BreizhGo, les îles de Groix, Belle-Île, Houat, Hoëdic, Arz, Sein, Molène, Ouessant et Bréhat sont desservies quotidiennement.

## **Transports scolaires**:

#### 25 000 points d'arrêt en Bretagne, la sécurité prime

BreizhGo assure le transport de 100 000 jeunes par jour, durant les périodes scolaires, via 25 000 points d'arrêt hors agglomérations, avec une tarification désormais harmonisée au niveau régional.

La sécurité et le confort sont évidemment des enjeux primordiaux. Pour y répondre, la Région accompagne financièrement les projets d'aménagements et fait de la sensibilisation directement auprès des jeunes.

Si la Région est en première ligne, la sécurité des élèves dans leurs déplacements concerne également un très grand nombre d'acteurs : l'Etat, les intercommunalités, les communes, les départements, les transporteurs, les établissements scolaires, les parents d'élèves, les usagers de la route et les élèves eux-mêmes.

Témoignage Georges, 52 ans :

#### « je voyage plus cool et moins cher »

« J'habite une petite ville en bord de mer et longtemps la voiture m'a paru indispensable. Jusqu'au jour où, à la suite d'une panne, j'ai découvert que des cars BreizhGo pouvaient m'emmener à la gare la plus proche pour attraper un TER m'amenant à Rennes, où je travaille. Je prends donc le car, le matin et le soir. Ce temps me permet de terminer ma nuit puis je peux lire ou travailler dans le train sans craindre les embouteillages et les difficultés de parking.

C'est certes un peu plus long - environ 45 minutes contre 30 minutes avec ma voiture -, mais c'est beaucoup moins stressant, plus sécurisant et nettement moins cher : car et bus aller et retour me coûtent moins cher que la voiture, au prix de l'essence.»



#### Lycées, formations initiales :

## offrir les meilleures chances à tous dans un cadre où il fait bon vivre

Le lycée est une étape essentielle dans la vie de beaucoup de jeunes Breton·ne·s, c'est pourquoi la Région met tout en œuvre pour que leurs conditions de travail soient optimales. L'objectif : offrir une chance à toutes et tous, avec la conviction que les compétences humaines sont la première richesse du développement de la Bretagne.

Les 115 lycées publics bretons accueillent environ 80 000 élèves. Propriétaire de la totalité de ces établissements, la Région y investit pour améliorer l'accueil, adapter les locaux aux formations et réduire l'empreinte écologique de cet immense patrimoine.

Ainsi, elle construit, rénove, et équipe en mobilier et matériel l'ensemble des lycées. Elle met également tout en œuvre pour réduire la consommation énergétique des bâtiments via des travaux de réhabilitation et d'isolation et en utilisant davantage d'énergies renouvelables. Quatre techniciens conseil vont prêter main forte aux proviseurs et gestionnaires pour réaliser des diagnostics et les aider dans leurs pratiques et le pilotage de leurs installations.

#### Ressources pédagogiques et numériques

Avec l'État, la Région finance l'espace numérique de travail (ENT) Tout@tice qui permet aux élèves et à leurs familles d'accéder aux ressources pédagogiques en ligne ainsi qu'aux outils et informations indispensables aux lycéen·ne·s pour leur scolarité.

La Région équipe également tous les lycées en matériel numérique performant et adapté aux enseignements et assure l'administration des réseaux et l'entretien du matériel. Elle finance également des équipements professionnels coûteux destinés aux élèves.

Une attention particulière est aussi portée au bien manger pour éduquer les jeunes à une alimentation saine, équilibrée et responsable (lire ci-dessous). Avec Karta, la Région accompagne plus

Avec Karta, la Région accompagne plus de 2 000 projets éducatifs par an (santé, développement durable, culture artistique et scientifique, ouverture au monde, égalité…).

Parce que l'éducation, c'est aussi l'apprentissage de la citoyenneté, la Région organise et finance le Conseil régional des Jeunes (CRJ), qui se renouvelle tous les 2 ans. Le CRJ représente ainsi un lieu de construction de projets au service de la Région, qui permet aussi à ses jeunes membres d'apprendre à devenir des citoyens avertis et responsables.

#### Sanitaire et social, métiers de la mer :

#### des aides spécifiques

Les métiers du secteur sanitaire et social sont sous tension. Pour satisfaire les très nombreuses offres de postes non-pourvues, la Région finance chaque année les parcours de 8 500 personnes en poursuites d'études ou en recherche d'emploi (ou reconversion) et attribue également 2 700 bourses d'études sous conditions de ressources.

Les formations proposées sont les suivantes : aide-soignant-e, accompagnant-e éducatif-ve et social-e, assistant-e de service social, auxiliaire de puériculture, infirmier-ère, éducateur-rice spécialisé-e.

La Bretagne a par ailleurs la particularité d'accueillir de très nombreuses activités maritimes couvrant la plupart des professions liées à ce secteur. La Région accompagne le développement d'emplois attractifs et durables dans les métiers de la mer, via la formation initiale et continue. Elle soutient les projets en faveur de la promotion des métiers maritimes, de l'accompagnement vers l'emploi maritime et de l'égalité femmes-hommes dans les métiers maritimes.

#### La Région a fait le choix du bienmanger dans les 115 lycées publics bretons

Gérer les lycées, c'est aussi restaurer les demi-pensionnaires et les pensionnaires. Chaque année, Près de 10 millions de repas sont servis dans les 115 lycées publics bretons. La Région fait le choix de garantir une alimentation de qualité en valorisant l'utilisation de produits bio, de saison et de proximité dans tous ses restaurants scolaires.

« C'est une volonté politique de la Région, explique une responsable. Les repas sont préparés sur place, par nos équipes, ce qui nous donne de la souplesse et permet à la fois d'offrir des plats variés et de qualité en privilégiant les circuits courts. »

Chaque journée scolaire, plus de 350 agents spécialisés en restauration, épaulés par des personnels polyvalents, préparent ainsi des repas « presque comme à la maison », où même les légumes sont travaillés sur place.

#### Filières d'intérêt

Avant de tenir l'objectif d'un taux d'approvisionnement de 50% de produits durables et de qualité dont 20% de bio dans ses restaurants scolaires, des filières d'intérêt comme les œufs, la volaille, le lait ou le porc ont été identifiées. « Notre volonté est que nos approvisionnements aient du sens par rapport à ce qui est produit sur le territoire. », expliquet-on à la Région.

Résultat : une offre gustativement qualitative et des menus équilibrés avec, par exemple, trois entrées et trois desserts au choix, des plats végétariens, des animations...

L'éducation à une alimentation durable et la lutte contre le gaspillage alimentaire font également partie des objectifs du bien-manger dans les lycées...

Dans le cadre de la charte Qualité Restauration, les personnels sont formés à tous les aspects d'une restauration collective exigeante, qui conjugue qualité et proximité, quelle que soit la taille de l'établissement : si la moyenne des repas servis quotidiennement est de 600, certains lycées ne comptent qu'une centaine de convives alors que les plus importants peuvent monter à 3000.



Gestionnaire du domaine public fluvial depuis plus de 10 ans, la Région Bretagne déploie des services de qualité pour garantir la sécurité, maintenir les niveaux d'eau et offrir à tous un usage multiple : sur

L'Etat a transféré les canaux de Bretagne à la Région à partir de 2008. La Région Bretagne a d'emblée fait le choix d'investir en moyens humains et financiers, consciente de l'extraordinaire potentiel que constituent ses canaux.

l'eau, à vélo ou en rando.

#### La sécurité au centre des priorités

Aujourd'hui, 220 agents de la Région sont à l'œuvre au fil des 500 km de voies d'eau bretonnes, veillant à l'entretien des installations et prêtant main forte aux plaisanciers.

« Nous avons deux priorités : la sécurité de nos agents qui peuvent intervenir la nuit, en élaguant les arbres et en veillant au bon état des écluses et des passerelles et la sécurité hydraulique, en maintenant le niveau des eaux dans les canaux », explique-t-on au service en charge du dossier.

En parallèle, la Région Bretagne a choisi de rendre les voies navigables et leurs berges et chemins de halage accessibles à tous les publics : plaisanciers, piétons, cavaliers, cyclistes, pêcheurs à la ligne sur l'ensemble du réseau. Cette approche multiusages s'appelle le tourisme fluvestre.

#### Une première en France

Les Bretons et les touristes apprécient : à la sortie du premier confinement, entre mai et août 2020, la fréquentation – en hausse constante de 6 à 10% en moyenne annuelle -, a bondi de 45%.

En partenariat avec les collectivités, des efforts importants sont engagés pour offrir des pontons en amont et en aval des écluses. Pour garantir une navigation respectueuse de l'environnement, une vingtaine de bornes de récupération des eaux usées ont déjà été mises en place, ce qui constitue une première en France avec un réseau fluvial totalement équipé (une borne tous les 25 km). La Région réfléchit à développer une forme de navigation accessible au plus grand nombre avec des bateaux électriques pour de courts séjours et sur lesquels les plaisanciers ne logent pas. Actuellement, quelque 70 bateaux de croisière sont opérés par des sociétés privées dans les secteurs de Redon et de Rennes.

#### **Les canaux bretons** en chiffres

- 500 km de réseau
- Près de **100 000** éclusages par an
- 220 agents
- **13 millions d'euros investis** en 2021
- **670 km** de chemins de halage

## La Région au chevet de la biodiversité

La Bretagne dispose d'une biodiversité terrestre et marine unique, mais dans un contexte global où un million d'espèces animales et végétales sont menacées d'extinction, la Région est pleinement consciente de l'urgence à agir. Investie de longue date dans sa sauvegarde et sa préservation, la Région Bretagne se mobilise au travers deux outils majeurs de protection dont elle a une responsabilité directe : les Parcs naturels régionaux et les Réserves naturelles régionales.

Aujourd'hui, elle est aussi engagée dans des démarches structurantes avec les acteurs de la biodiversité : mise en œuvre de la trame verte et bleue régionale, soutien au développement de la connaissance naturaliste, appui à la sensibilisation autour des transitions environnementales, lancement de la fondation Breizh Biodiv...

La Région Bretagne a également créé fin 2019 une Agence bretonne de la diversité, en partenariat avec l'Etat, l'Office français de la biodiversité (OFB) et l'Agence de l'eau Loire-Bretagne (AELB). Cette agence a pour vocation d'intervenir au service des acteurs bretons et en collaboration avec ceux-ci, pour intensifier l'action en faveur de la biodiversité terrestre, aquatique et marine.

## La Région à l'initiative des **parcs naturels régionaux**

La Bretagne compte deux parcs naturels régionaux, celui d'Armorique et celui du golfe du Morbihan, et un projet de parc dans la vallée Rance - Côte d'Émeraude. Ces territoires mettent en œuvre des actions pour protéger et valoriser leur patrimoine naturel et culturel.

Ils constituent des espaces habités, reconnus pour la qualité de leur patrimoine, naturel, paysager ou culturel. Ce sont des territoires remarquables mais fragiles ou menacés qu'il convient de préserver. La vocation des Parcs est de protéger et de valoriser ces richesses locales, mais aussi d'assurer le développement durable, économique et social des territoires.

Bien qu'il s'agisse d'un label national, l'initiative de la création d'un Parc naturel régional revient à la Région. Le projet de Parc naturel régional est ensuite élaboré sous sa responsabilité, dans la concertation la plus large possible entre toutes les forces vives du territoire concerné : les collectivités territoriales et les différents partenaires.

Maintien de la biodiversité, préservation des paysages, mise en valeur des sites géologiques aussi bien que du patrimoine bâti, recensement des savoir-faire locaux... les Parcs naturels régionaux mènent une multiplicité d'actions pour préserver et gérer les richesses locales, qu'elles soient naturelles, paysagères ou culturelles.



#### Mettre la culture sous toutes ses formes à portée des Breton.ne.s, dans la proximité

La culture participe à la construction des individus, de la société et de la citoyenneté. La Bretagne se caractérise par sa vitalité associative et artistique. Autant de raisons qui justifient le soutien très actif de la Région à de très nombreux projets culturels.

« Notre métier, c'est d'aider les gens à faire, d'accompagner les porteurs de projets », résume-t-on à la direction de la culture et des pratiques culturelles.

Arts du spectacle, cinéma, audiovisuel, radio, lecture, édition, lieux d'accueil, festivals, langues régionales.... les actions de la Région ne peuvent se résumer en quelques lignes.

#### Garantir les droits culturels

La culture, comme le sport, est un domaine de compétence partagée entre l'Etat et les collectivités locales. La Bretagne se distingue depuis des années par une politique volontariste dans une démarche qui privilégie la co-construction. C'est ainsi que le Conseil des collectivités pour la Culture en Bretagne (3CB), une instance d'échange et de coopération entre l'Etat, la Région et les collectivités bretonnes, a été créé en 2015. Cet espace d'information, d'échange et de partage se réunit régulièrement pour partager une vision et une approche concertée des politiques publiques culturelles.

La Région a pour enjeu de garantir la vitalité et la singularité de la vie culturelle partout en Bretagne et, pour ce faire, elle déploie ses efforts autour de trois grands objectifs : soutenir la création artistique et la structuration du secteur culturel, prioriser l'éducation artistique et culturelle comme levier d'émancipation des jeunes, et favoriser les dynamiques culturelles en lien avec les habitants. Elle soutient les projets portés par les artistes et les ac-

teurs culturels au regard de ces orientations avec un fil rouge : les droits culturels des personnes. Depuis 2016, l'objectif est en effet de « passer du public à l'habitant », de considérer les « capacités » des personnes plutôt que leurs « besoins », de favoriser la rencontre avec les populations pour permettre une appropriation plus large et plus ouverte des projets culturels.

« La Région a fait le choix d'être attentive à ce qui peut être porté avec les habitants dans une démarche participative et plus seulement consommatrice. D'où une nouvelle approche, plus dans la proximité autour d'un levier fort : l'éducation artistique et culturelle pour former des citoyens éclairés et éduqués », explique un responsable.

# Gallo: aider à (re) découvrir l'autre langue de Bretagne

La Région a fait un choix politique fort en reconnaissant le breton et le gallo comme les deux langues de Bretagne, en 2004. Mais contrairement au breton, la langue gallèse souffre encore d'un déficit de visibilité même si au moins 191 000 personnes utilisent cette langue, selon une enquête de 2018.

« Le cœur de notre mission, c'est d'accompagner les structures qui travaillent à l'apprentissage et à la transmission du gallo », explique-t-on à la direction de l'éducation et des langues de Bretagne.

parce qu'il dispose d'un vocabulaire et d'une grammaire spécifiques, le gallo, en tant qu'outil de communication, est bien une langue qui est surtout pratiquée en Haute Bretagne.

Sa (re)découverte, en 1976, est à mettre au crédit de l'association « Les amis du parler gallo », devenue « Bertègn Galèzz».

En 2018, 40% des personnes interrogées ne savaient pas ce qu'était le gallo. « Nous menons une politique volontariste pour que les gens s'approprient ou se réapproprient le gallo car, avant même de parler de transmission ou d'apprentissage, il y a un important travail préalable qui consiste à faire en sorte que la population soit consciente de l'existence de cette langue », explique-t-on à la Région ». S'il n'existe pas de réseau d'écoles bilingues français-gallo, l'association Cllâssiérs avec la méthode « 15 minutes de gallo par jour » est à la disposition des enseignants dans le cadre scolaire. Actuellement, 47 classes utilisent cette ressource au bénéfice d'un millier d'enfants en Haute Bretagne.

#### L'avenir du breton passe par

#### l'engagement de la Région

Aujourd'hui, la langue est toujours en danger mais l'action menée depuis plus de vingt ans par les associations et la Région permet au breton de reprendre espoir et d'envisager une augmentation du nombre de locuteurs dans les années à venir, y compris dans le monde professionnel.

Le renouveau du breton peut être notamment attribué à l'action décisive de Diwan, depuis 1977, et à la Région, qui s'est emparée très tôt du sujet, son budget consacré aux langues n'ayant cessé d'augmenter depuis vingt ans.

« L'apprentissage du breton dans le primaire répond à une vraie demande sociale puisque selon une l'enquête sociolinguistique de 2018, 73% des personnes vivant en Bretagne souhaitent plus de breton à l'école », rappelle la Région.

#### Le regain de la langue bretonne

Des filières bilingues publiques et privées se sont construites, permettant de redonner le goût des langues régio-

nales. « Nous recensons actuellement 207 000 locuteurs. Pour la majeure partie, il s'agit d'anciens dont c'était la langue maternelle mais ceux-ci hélas disparaissent. Et puis il y a eu le choc des années 1950-1980 où la transmission familiale s'est écroulée. Résultat, peu de personnes de cette génération et de la suivante parlent le breton. Mais nous constatons qu'il y a plus de bilingues chez les 15-25 ans aujourd'hui que chez les 25-39 ans - ce qui s'explique grâce à l'école et par une politique volontariste ».

La Région s'est fixée trois grandes priorités pour le breton : soutenir la transmission, encourager les pratiques et in-

nales. « Nous recensons actuellement tégrer la langue dans ses politiques. Elle 207 000 locuteurs. Pour la majeure est accompagnée par un établissement partie, il s'agit d'anciens dont c'était la langue maternelle mais ceux-ci hélas la langue bretonne.

Ce travail se traduit par le soutien à l'enseignement, la formation des adultes mais aussi à la production audiovisuelle, aux évènements culturels très présents sur notre territoire, à l'édition, aux associations.

Dans le monde professionnel, environ 1 400 postes de travail sont actuellement occupés par des personnes bilingues et chaque année de nouvelles offres d'emploi sont à pourvoir. Les initiatives se multiplient, notamment chez Produit en Bretagne ou Stal.bzh.

### Avec la Région Bretagne...







